

## **l'Eau chez vous, c'est Nous !**

**Circulaire d'information** à l'attention des usagers  
du service public de l'Eau Potable  
Avenue de Limoges - RD n°20  
87 230 BUSSIÈRE GALANT

**Nos Réf. :** 0102/24/TECH2/Com/PDT  
**Objet :** Commune de **BUSSIÈRE GALANT** - Avenue de Limoges - RD n°20  
Renouvellement du réseau d'eau potable – information aux abonnés  
**P.J. :** plan d'emprise des travaux

Affaire suivie par Maxime VEYSSET

☎ : 05.55.70.51.48 @ : [m.veysset@synd-vbg-eaux.com](mailto:m.veysset@synd-vbg-eaux.com)

Madame, Monsieur,

Le **Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE** va procéder à des travaux de renouvellement des conduites de distribution d'eau potable existantes dans l'emprise de l'« **Avenue de Limoges - RD n°20** » à **BUSSIÈRE GALANT** dans le but d'améliorer la qualité du service public.

Le travail consiste en la pose de conduites en **PVC** de diamètre extérieur nominal **160 mm**. La pose de la nouvelle canalisation en domaine public permettra l'abandon de l'ancienne conduite en **FONTE** qui génère actuellement des problèmes qualitatifs et quantitatifs dans le secteur.

La date prévisionnelle de démarrage des travaux est fixée entre les **semaines n° 15 et n° 17** et pour une durée maximum de **8 semaines**.

Dans l'emprise du projet (cf. plan joint), la circulation restera perturbée pendant toute la durée du chantier.

Dans le cadre de ces travaux, une coupure d'eau devra être programmée pour effectuer le raccordement définitif sur l'artère principale. Les usagers concernés par ces coupures d'eau seront informés au moins **cinq jours** avant la date d'intervention par des avis distribués par le **Service des Eaux des 3 Rivières** (fermier du Syndicat) qui indiqueront la date et la durée de l'opération. Ce message vous sera communiqué par SMS/email sous réserve que le délégataire dispose de vos coordonnées dans sa base clientèle (information fournie lors de la création de votre contrat).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Travaux financés par :



**40%**

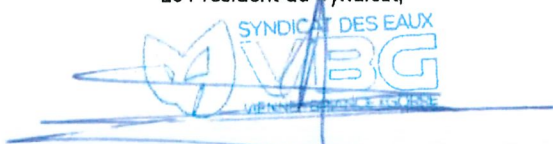


**30%**



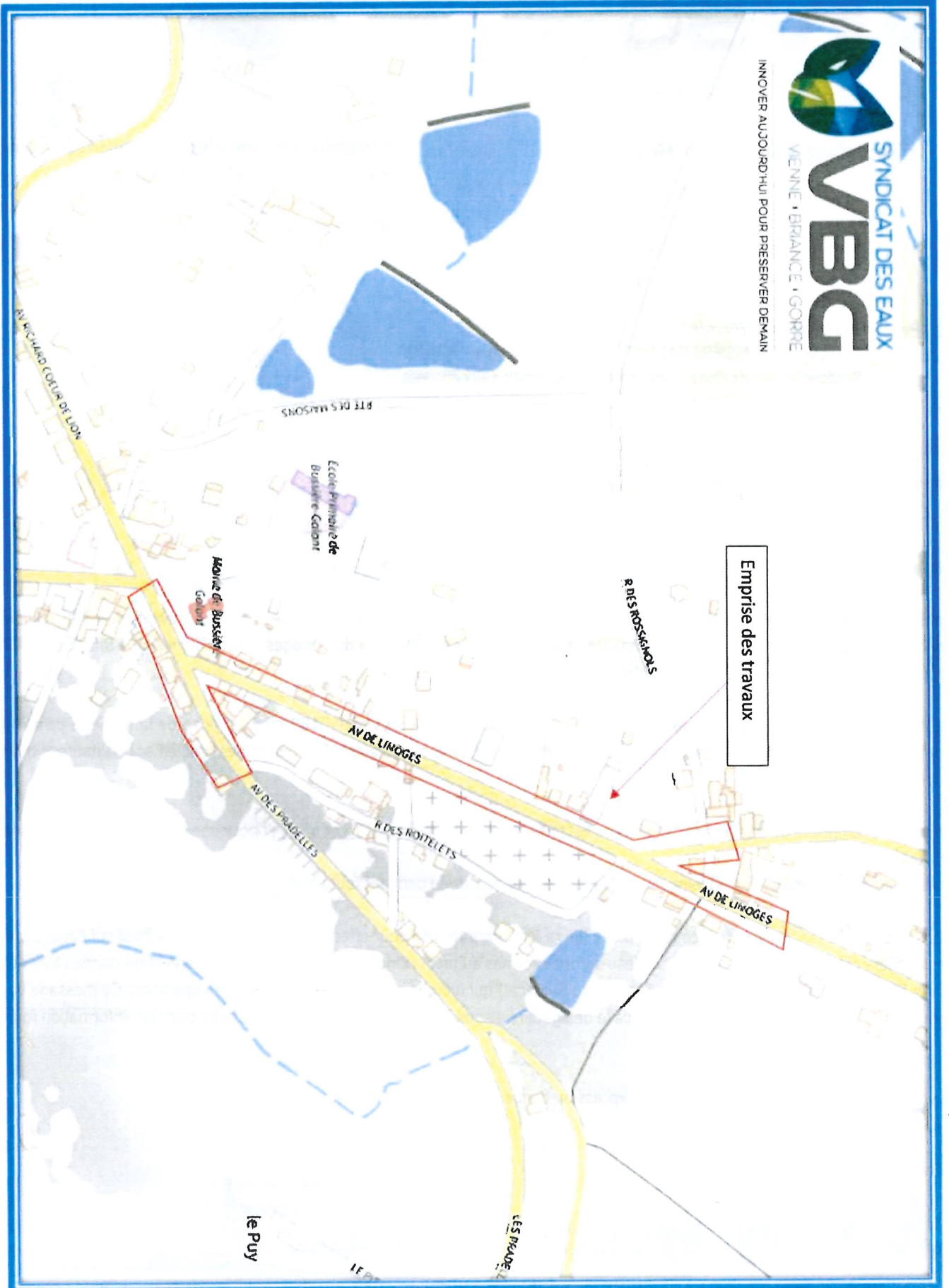
**30%**

Le Président du Syndicat,



Maurice LEBOUTET.





Emprise des travaux

